



## Compte-rendu du Comité Technique Local du 20 juin 2017 de la Dr Paca.

### *PARTICIPANTS :*

*Administration : P. Redor, A. Gautier, S. Richard*

*CGT-SUD-FO : C. Betti, M. Danion, N. Fadda, P. Lamberti, C. Piccolo-Cahuzac*

*CFTC : S. Fesquet, G. Lahi, J.N. Pauly*

### **1. Désignation du secrétaire adjoint de séance**

Stéphane Fesquet (CFTC) assure la fonction de secrétaire-adjoint.

### **2. Approbation des procès verbaux précédents**

Les élus CGT-SUD-FO votent contre l'approbation des procès verbaux des réunions des 10 mars 2016, 27 septembre 2016 et 2 mars 2017.

### **3. La gestion des déplacements – Budget**

Le Chef de SAR présente la nouvelle procédure mise en place pour la gestion des déplacements des agents de la DR PACA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Pour cela, il s'appuie sur la note n°325/DR-SAR13 du 17 mai 2017 diffusée aux agents et qui décrit les étapes à suivre pour réaliser les demandes d'ordre de mission et de remboursement. Les formulaires à utiliser sont déjà en ligne sur PACANET.

Les élus CFTC approuvent l'idée de la mise en place ponctuelle d'un référent pour assurer une période de recouvrement entre les deux modes de gestion des déplacements permettant ainsi un accompagnement des agents, enquêteurs et superviseurs.

Les élus CFTC proposent qu'un accès en consultation à l'outil soit accessible au référent éventuel afin de suivre l'avancement des dossiers

Le Directeur souligne que nous rentrons dans un nouveau dispositif et que nous nous appuyons sur l'expérience des directions régionales qui ont déjà basculé dans ce nouveau mode de gestion à savoir qu'aucun gestionnaire n'est resté en place après la prise en charge des déplacements par un site de gestion financière. Il souligne que l'accès à Chorus-DT n'est plus possible aux gestionnaires dès le basculement réalisé. Par ailleurs, un contact a été déjà établi avec le site de gestion financière de Reims (qui devrait assurer notre gestion) afin de préparer dans des conditions optimales le basculement. Enfin, une communication interne, animée par le Chef de SAR, sera programmée dans les premiers jours de septembre afin de présenter concrètement le nouveau dispositif aux agents de la direction régionale. Le Directeur, suite à la demande des représentants du personnel, s'engage à

rappeler les règles qui régissent les déplacements des agents de l'INSEE en matière de remboursement des frais.

#### **4. Le pôle Édoré**

Le Chef de SED introduit le sujet en présentant les évolutions récentes des missions confiées au pôle. La charge de collecte de données a été réduite tandis qu'est montée en charge l'activité de mise en ligne de chiffres clés sur le site insee. fr. Dans ce contexte d'évolution des missions mais également marqué par la recherche de gains de productivité, le comité de pilotage du pôle Édoré du 20 mars dernier a décidé le lancement d'une réflexion sur les processus de travail et les métiers du pôle visant à consolider son organisation. Cette réflexion impliquant l'ensemble des agents de l'unité sera menée à partir de groupes de travail thématiques. Elle aura pour livrables à l'horizon de la fin de 2017 une actualisation des processus de travail et des descriptifs de postes cibles.

Le Directeur complète les propos du Chef de SED en annonçant la présentation du projet en CTL à l'automne et la rédaction d'une fiche d'impact à l'intention des membres du CHSCT.

Le Directeur précise que ce projet n'a pas démarré et que nous en sommes qu'au niveau de l'intention.

Les élus CGT-SUD-FO et CFTC demandent une interruption de séance d'une dizaine de minutes.

Les élus CGT-SUD-FO et CFTC font le constat que la réorganisation du pôle a déjà commencé et s'inquiètent sur le remplacement des agents suite aux départs à la retraite et aux mobilités. Dans le cadre de ce projet, ils souhaitent la création d'une dynamique collective par la mise en place de réunions régulières associant l'ensemble des agents et que les représentants du personnel soient associés à ce projet de réorganisation afin de veiller à l'absence de dégradation des conditions de travail.

[Compte tenu de l'évolution des missions du pôle et de la diminution de ses effectifs, les élus CFTC s'interrogent sur la pérennité de ce pôle à la DR PACA et invitent la Direction à solliciter des transferts, depuis la Dg, d'activités exigeant les mêmes compétences dans la mise en ligne de données.](#)

Le Directeur rappelle que les agents ont toujours été impliqués et associés aux projets de réorganisation et qu'il en sera de même pour ceux du pôle. La diminution des effectifs devra être compensée par les gains de productivité attendus, exigence déjà mise en place dans les divisions et qui s'applique aussi aux pôles. Cette capacité à nous réorganiser est un gage de pérennité de nos activités.

Le Chef de SED rajoute le fait que nous avons déjà preuve de notre capacité à évoluer avec nos travaux de mise en ligne et de diffusion sur Internet. Il reste à consolider ces activités nouvelles. De plus, il n'est pas à exclure que des travaux de mise en ligne actuellement réalisés par la DG nous soient transférés suite à nos compétences récemment acquises.

Le Chef de SED répond que les gains de productivité et la diminution de la charge pour certains travaux (collecte) permettent de concevoir ces évolutions. Il rappelle que la diminution des effectifs n'est pas un objectif et que nous avons une volonté de maintenir un volume d'activités conséquent en y associant les effectifs adaptés.

[Les élus CFTC déplorent la mise de côté de certains agents dans le cadre de la réalisation de travaux de mise en ligne. Cette situation a généré un certain mal être amplifié par les arrivées de jeunes agents.](#)

Le Chef de SED souligne les bienfaits d'un renouvellement des effectifs et l'enjeu d'une organisation consolidée tenant compte notamment de ces effets de génération.

Le Directeur précise que les projets de réorganisation permettent une remise à plat des modes de fonctionnement de l'unité et permettent ainsi à chaque agent de retrouver sa place dans le processus de travail.

## 5. La restauration

Le Chef de SAR aborde les deux sujets relatifs à la restauration administrative de la direction régionale :

- Les travaux de remise en état : ils se déroulent conformément au calendrier initial. La réception des travaux est programmée le 21 juin. Des réserves relatives à la finition, et donc de faible importance, devraient être formulées. L'ouverture est programmée le 3 juillet.
- La fin programmée de l'AGRAD : suite à la dernière assemblée générale, il a été acté la reprise des activités de l'association par l'AaFIP au 1<sup>er</sup> janvier 2018. À compter de la date de l'Assemblée générale (31 mai 2017) et jusqu'au 31 décembre, les membres de la commission de surveillance assureront les travaux réalisés jusque-là par les membres de l'AGRAD.

Avec la nouvelle organisation, le Directeur préconise la sollicitation du conseil départemental de l'action sociale en cas de besoin.

Les élus CGT-SUD-FO demandent à ce que le Chef de SAR fasse partie de la commission de surveillance de l'AaFIP, [les élus CFTC s'y associent](#).

## 6. L'amiante sur le site de Menpenti

Le Chef de SAR s'appuie sur les principaux éléments de sa présentation en communication interne du 24 mai pour informer les représentants du personnel des avancées sur ce dossier :

- Le DTU de la direction régionale a été réalisée en septembre 2005 respectant ainsi l'échéance du 31 décembre 2005. Aucun matériau amianté friable n'a été trouvé dans les bâtiments Menpenti et Delpuech
- Un décret de 2011 impose la mise à jour des DTU, avant le 3 juin 2020, en les complétant par l'inventaire des matériaux amiantés non friables. C'est dans le cadre de cette mise à jour, qu'il a été inventorié des matériaux amiantés non friables (canalisations et panneaux de ciment) à Menpenti
- Le Département Cadre de Vie et Conditions de Travail (DCVCT) a pris en charge ce dossier : les travaux de désamiantage sont programmés en 2018 avec un étalement des travaux sur 4 périodes permettant ainsi de ne déplacer qu'1/4 des agents à la fois. La durée des travaux est estimée à 70 jours.

Les élus CGT-SUD-FO rappellent qu'un engagement avait été pris, il y a plusieurs années, sur le fait qu'il n'y aurait aucun bureau au rez-de-chaussée du bâtiment Menpenti.

Le Directeur informe les représentants du personnel de la disparation des problèmes des eaux usées au rez-de-chaussée. Il rappelle que la politique immobilière n'incombe plus à l'Insee mais à France Domaine.

Les élus CGT-SUD-FO déclarent soutenir un projet de déménagement et qu'ils s'opposent au regroupement d'agents à Menpenti.

[Les élus CFTC seraient plutôt favorables à un regroupement sur le site Vincent Delpuech](#)

## 7. Les commissions de réforme

Les élus CGT-SUD-FO demandent à ce que les représentants du personnel participent, comme c'était le cas par le passé, aux commissions de réforme.

Le Chef de SAR s'engage à prendre contact auprès du DCVCT afin d'obtenir les textes et les règles en vigueur relatives à la participation aux commissions de réforme.

## 8. La mise à jour du règlement intérieur

Les représentants du personnel ont reçu une proposition de modifications du règlement intérieur de la direction régionale portant sur son harmonisation avec les textes officiels du DRH et du CSRH.

Les élus CGT-SUD-FO demandent à ce que les dispositions de la note relative aux mesures exceptionnelles en cas de difficultés de déplacement liées à des grèves de transports en commun ou à des intempéries (note n°417/DG75-C201/AD/SMP du 30 juin 2016) soient incluses dans le règlement intérieur de la direction régionale.

Les représentants du personnel expriment le souhait de voir mentionner les références des documents qui servent de base à notre règlement intérieur.

Le Directeur donne une suite favorable aux deux demandes précédentes. Une nouvelle version consolidée sera donc présentée au prochain CTL à programmer en septembre.

## 9. Les effectifs de la direction régionale

Le Directeur présente une synthèse de l'évolution des effectifs de la DR :

- \* 267 agents dont 49 enquêteurs au 1<sup>er</sup> janvier 2017
- \* -6 agents en un an : baisse contenu (-17 en 2015)
- \* 65 % de femmes
- \* âge moyen : 52,4 ans
- \* âge médian : 56 ans ; 33 % ont 60 ans ou plus
- \* prévision d'évolution des effectifs en 2017 : 7 arrivées (B), 23 départs (16 en 2018)

Le Directeur précise que le déficit de ressources se fera ressentir à la division Entreprises et que, par conséquent, une négociation sur les charges attribuées à cette unité sera à l'ordre du jour du prochain dialogue de gestion avec l'unité RIAS programmé la semaine prochaine.

\*\*\*

Les élus CFTC en CTL Paca

